



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Candidature au poste de lieutenant de louveterie

ATTESTATION D'ENGAGEMENT

Je soussigné (e) Madame, Monsieur :

demeurant :

déclare être candidat (e) aux fonctions de lieutenant de louveterie dans la Nièvre à compter du 1^{er} janvier 2025

Je m'engage pendant toute la durée du mandat qui arrivera à terme le 31 décembre 2029 à :

- entretenir à mes frais, soit un minimum de 4 chiens courants réservés exclusivement à la chasse du sanglier ou du renard, soit au moins 2 chiens de déterrage ;
- ne pas exercer d'activité susceptible d'entraîner des conflits d'intérêt ou de présenter une incompatibilité avec ma nomination comme lieutenant de louveterie (notamment ne pas exercer d'activité commerciale liée à la chasse ou celle d'agent chargé de la police de la chasse, de garde particulier, etc) ;
- informer la direction départementale des territoires de la Nièvre, dans les meilleurs délais, de toute condamnation, retrait de permis de conduire ou de permis de chasser, qui surviendrait pendant l'exercice de mon mandat ;
- porter, dans l'exercice de mes fonctions, la commission et l'insigne pour justifier de ma qualité ;
- assumer les charges financières liées à la fonction de lieutenant de louveterie.

Je déclare :

- Avoir l'aptitude physique, les compétences cynégétiques, l'aptitude à l'action et au commandement nécessaire pour exercer les fonctions de louveterie.
- Ne pas avoir fait l'objet de condamnation pénale en matière de chasse, de pêche et de protection de la nature.
- Avoir pris connaissance de la Charte diffusée par l'Association des Lieutenants de Louveterie de France.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations portées dans le dossier de candidature.

Date et signature du candidat

Pièces à joindre à la demande de candidature :

- curriculum vitae et lettre de motivation permettant d'apprécier également les compétences cynégétiques des candidats,
- désignation du secteur géographique désiré dans le département,
- photocopie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité,
- justificatif de domicile,
- photocopie de la carte d'électeur,
- photocopie du permis de chasse validé pour la campagne en cours,
- photocopie du permis de conduire valide,
deux photos d'identité,
- certificat médical datant de moins de 2 mois le jour du dépôt de la demande, attestation d'une aptitude physique compatible avec l'exercice de la fonction de lieutenant de louveterie et notamment l'absence d'affections médicales et infirmités mentionnées à l'article R.423-25 du code de l'environnement (médecin agréé).